E 8001 (B) 3/3

Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève au Département fédéral des Postes et des Chemins de fer¹

Genève, 1^{er} février 1901

Pour faire suite à la conversation que nos délégués ont eu l'honneur d'entretenir avec vous au sujet d'un nouveau projet de traversée du Jura par Lons-le-Saunier-St-Claude-Genève, se raccordant à la ligne du Jura-Simplon, nous vous envoyons ci-joint le mémoire promis par M. Noblemaire² directeur de la compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée, mémoire dans lequel il exprime son opinion personnelle sur le projet, le considérant comme la vraie solution de la traversée du Jura et en faisant ressortir les avantages incontestables au point de vue des relations internationales entre la France et la Suisse d'une part, et d'autre part avec la France et l'Italie, lorsque le tunnel du Simplon sera percé.

Nous accompagnons ce mémoire d'un préambule³ destiné à atténuer et à



^{1.} Signé: Le Président, Fazy; Le Chancelier, Leclerc.

^{2.} Cf. note 4.

^{3.} Cf. annexe.

777

remettre au point certaines considérations présentées sous un jour propre à faire valoir exclusivement l'intérêt particulier que la Suisse aurait dans la réalisation de ce projet, alors qu'il ressort des renseignements obtenus et d'articles de la presse française, qu'il présenterait au contraire au commerce français et à la compagnie P. L. M. le moyen par excellence de pouvoir lutter contre la concurrence allemande et autrichienne qui va s'établir par l'achèvement de la ligne de Salonique, dans le commerce avec l'Orient.

ANNEXE

Annexe à [la] lettre [du] C[onseil] d'Et[at de] Genève 1^{er} février 1901. Voies d'accès au Simplon

M 1er février 1901

A la fin de 1898⁴, M. Noblemaire directeur du P. L. M. publia une note dans laquelle il prouvait que la ligne étudiée par l'ancien Comité dit de la Faucille, pour le percement du Jura, dans la direction Morbier-Genève, n'était pas réalisable. Depuis lors, comme on le sait, un nouveau groupement s'est formé à Genève, sous le titre de «Association pour le percement de la Faucille, Comité qui reprit ab ovo, toute la question. De ses études est résulté un nouveau projet de construction d'une ligne directe de Lons-le-Saunier par St-Claude à Genève.

Ce comité a rendu publiques ses études qui réduisaient de près de 135 kilomètres la distance Paris-Genève, tout en prévoyant une ligne en tout point disposée pour un grand trafic international soit avec rampe ne dépassant pas dix pour mille et rayons à grandes courbures. Ce projet fut soumis l'an dernier à M. Noblemaire qui vient de publier sous le titre de Paris à Milan par Genève une intéressante notice documentée où il exprime son opinion personnelle sur le nouveau projet qui lui a été soumis.

Cette notice est publiée plus bas. Il ressort de l'exposé de M. Noblemaire qu'il considère la solution proposée comme la solution vraie de la traversée du Jura et il fait entrevoir les avantages incontestables de cette solution au point de vue des relations internationales, entre la France et la Suisse d'une part et la France et l'Italie d'autre part, aussitôt que le Simplon sera percé. Par contre M. Noblemaire fait ressortir le coût élevé de la ligne et émet l'idée que cette solution est toute à l'avantage de la Suisse et tout spécialement de Genève et que par conséquent c'est du côté suisse que doit venir le plus gros chiffre de la subvention.

Il est tout naturel que la direction du P.L.M. soutienne cette thèse au moment où vont s'ouvrir très probablement les négociations officielles relatives à ce projet. Toutefois il est facile de démontrer que la France la première a un intérêt majeur à améliorer ses relations avec l'Italie pour

^{4.} Il s'agit probablement du mémoire de Noblemaire du 15 novembre 1898 dans lequel il critique un projet qui relierait Paris à Genève et au Simplon par le percement d'un tunnel sous la Faucille. Ce mémoire conclut: En résumé, voici ce qui résulte de l'examen que nous avons fait, sous son double aspect, de la question du percement de la Faucille.

Au point de vue politique, quelle que soit notre amitié traditionnelle pour les cantons de la Suisse romande, elle ne saurait nous déterminer à entreprendre la Faucille que si cette nouvelle ligne avait pour eux un véritable intérêt commercial.

Au point de vue commercial, le percement de la Faucille n'a manifestement aucun intérêt pour les cantons de Fribourg et de Neuchâtel, il n'en a pas davantage pour ceux de Vaud et du Valais auxquels le percement du Simplon donne une satisfaction depuis longtemps poursuivie et qui leur sera sans doute maintenue malgré l'intention que l'on prête au canton de Berne d'utiliser le Simplon à son profit en perçant le Lötschberg (E 8001 (B) 3/3).

pouvoir lutter contre la concurrence allemande et autrichienne (qui va s'établir par l'achèvement aujourd'hui décidé de la ligne de Salonique) dans le commerce avec l'Orient.

Tout récemment encore, un économiste distingué faisait ressortir dans le Figaro ce péril imminent pour le commerce et l'influence française et appelait à grand cri le percement du Jura comme la seule solution qui permît encore la lutte.

Cette solution se trouvait réalisée, à l'insu de celui qui la demandait, par le projet Lons-le-Saunier-Genève.

En même temps que ce cri de détresse se faisait entendre dans la presse française, les journaux italiens dont l'attention avait été attirée par les décisions relatives à la ligne de Salonique sonnaient également l'alarme et demandaient l'étude de l'amélioration des relations entre la France et l'Italie. Enfin s'il restait à prouver que l'intérêt français est tout spécialement engagé dans la réussite de la ligne projetée, il suffirait de rappeler que près de 30 Conseils généraux et un grand nombre de Chambres de Commerce françaises ont tout récemment émis des vœux en faveur de la ligne Lons-le-Saulnier, — St-Claude, — Genève.